

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 9 Novembre 2009**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

Sous la présidence de Monsieur FOURNIER

L'an DEUX MILLE NEUF, le NEUF du mois de NOVEMBRE à 18H30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 29 Octobre 2009.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, DROUIN (jusqu'au point 3.1 inclus et à partir du point 4.2), WATRIN, MATELIC, MULLER (à partir du point 1.3 inclus), CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, SCHWEIZER et PIERON.

Membres ayant donné procuration : M. ZIMOCH à M. FOURNIER

Absents excusés : MM. MULLER (jusqu'au point 1.2 inclus), DROUIN (pour le point 4.1)

Absent : Néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et FELLY.

---

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il sollicite, ensuite, l'autorisation de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

5– Elaboration du plan de prévention des risques miniers de la commune de Moyeuvre-Grande – Avis du Bureau communautaire.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité, accepte que ce point soit rajouté à l'ordre du jour.

## **1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **1.1 DB 2009-62 - Parc d'activités communautaire « Champelle » – Construction d'un hôtel d'entreprises – Autorisation de signer le marché**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer le marché de travaux à passer avec le GROUPE 1000 Lorraine, ayant son siège 41-43 Route de Jouy à Moulins-Lès-Metz (57160), pour la construction d'un hôtel d'entreprises sur le P.A.C. Champelle à Sainte-Marie-aux-Chênes et pour un montant de 2 110 582.55€ TTC.

### **1.2 DB 2009-63 - Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » – Cession d'un terrain à la SCI « PEYTON » - Compromis de vente**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de céder la parcelle cadastrée BAN DE CLOUANGE - Section 4 n° 99/1 d'une superficie de 1 585 m<sup>2</sup> à la Société Civile Immobilière « Peyton », ayant son siège à GANDRANGE – 4bis rue Louis Jost, ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- FIXE le prix de cette cession au prix bilan de la Z.A.C. soit 23,00 € HT le m<sup>2</sup>, hors aide de la Communauté de Communes, ce prix étant conforme à l'estimation de la Brigade Régionale Foncière (Département Domaines) en date du 21 juillet 2009,
- ACCORDE un abaissement de prix à hauteur de 6,90 € le m<sup>2</sup>, ce qui ramène le prix de cession à 16,10 € HT le m<sup>2</sup>, compte tenu de l'engagement pris par la SARL « ICS », la S.A. « Laurence Elégance toutes retouches » et la Société Civile Immobilière « Peyton », de procéder à la création de 3 nouveaux emplois, à savoir :
  1. 2 emplois pour l'activité d'installateur sanitaire/carreleur,
  2. 1 emploi pour l'activité de retouche en confection/broderie,
- FORMALISE ces engagements dans le cadre d'une convention sous seing privé,
- et AUTORISE le Président à signer le compromis de vente, l'acte de vente et la convention sous seing privé, à passer à cet effet avec la Société Civile Immobilière « Peyton », ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont il restera solidaire.

### **1.3 DB 2009-64 - Salon de la découverte professionnelle organisé par le bassin d'éducation et de la formation de Hayange / Thionville / Rombas – Convention de partenariat**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de conclure une convention de partenariat avec le Collège Jacques Monod à Hayange pour la mise en œuvre de l'édition 2010 du « salon de la découverte

professionnelle » organisé par le bassin d'éducation et de la formation (B.E.F.) d'Hayange-Thionville-Rombas,

- ALLOUE, dans le cadre de ce partenariat, une subvention de 500,00 € au Collège Jacques Monod à Hayange ordonnateur des recettes pour l'organisation de ce salon,
- et AUTORISE le Président à signer, avec le Collège Jacques Monod, une convention fixant les modalités de versement et d'utilisation de ces fonds.

## **2. COLLECTE ET ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS**

### **2.1 DB 2009-65 - Aménagement des abords de la déchèterie de Moulin Neuf – Attribution du marché**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer le marché de travaux à passer avec la société EUROVIA Lorraine, ayant son siège 2 Route de Metz Maisons Neuves à Florange (57190), pour l'aménagement des abords de la déchèterie de Moulin Neuf et pour un montant de pour un montant de 106 911,42 € TTC soit 89 390,82 € HT.

## **3. ENVIRONNEMENT**

### **3.1 DB 2009-66 - Berges de l'Orne – Marché d'entretien de la piste – Avenant pour le vidage et le ramassage des poubelles**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer un avenant n°1 au marché d'entretien des espaces verts de la promenade des berges de l'Orne conclu avec ASSERPRO, afin d'inclure une prestation de vidage des poubelles sur le « Fil bleu » au prix annuel forfaitaire de 961.20 € HT.

## **4. LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

### **4.1 DB 2009-67 - Programme Local de l'Habitat – Mise en place de la procédure d'élaboration d'un nouveau PLH**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu les articles L 302-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation,

- DECIDE d'engager la procédure d'élaboration du nouveau PLH de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,
- SOLLICITE de la part du Préfet de la Moselle, la définition des modalités de l'association des services de l'Etat à cette élaboration,
- SOLLICITE de la part du Préfet de la Moselle, le « porter à connaissance » des services de l'Etat relatif à cette élaboration,

- ASSOCIE à cette élaboration les personnes morales ci-dessous :
  - Les collectivités territoriales : la Région Lorraine, le Département de la Moselle et les communes membres de la C.C.P.O.M.,
  - Le syndicat Mixte chargé de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine,
  - Un représentant du Plan Départemental pour le Logement des Personnes Défavorisées (P.D.A.L.P.D.)
  - Les bailleurs sociaux présents sur le territoire communautaire,
  - Les représentants d'associations d'insertion et de partenaires sociaux : la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, l'Union Départementale des Associations Familiales, le CLAJJ,
- NOTIFIE la présente délibération aux personnes morales ci-dessus qui disposeront d'un délai de 2 mois pour faire connaître leur décision de participation et, le cas échéant, désigner leur représentant à cet effet,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter auprès des différentes collectivités et organismes les subventions correspondantes,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce en exécution de la présente délibération.

#### **4.2 DB 2009-68 - Opération « Ravalement de façades » - Demande de subvention auprès de la région Lorraine au titre de l'année 2010**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- RECONDUIT pour 2010, l'opération « ravalement de façades » mise en œuvre depuis 2005,
- SOLLICITE, auprès de la Région Lorraine, l'attribution de subventions au profit des particuliers qui présenteront des demandes dans le cadre de cette opération et qui s'engageront à respecter le règlement d'intervention élaboré par la Région Lorraine,
- ADOPTE le plan de financement de cette opération pour l'année 2010,
- PREND l'engagement de mener cette opération à son terme,
- Et S'ENGAGE à financer le reste de l'opération sur ses fonds propres.

#### **4.3 DB 2009-69 - Opération « Ravalement de façades » - Suivi et animation - Demande de subvention auprès de la région Lorraine au titre de l'année 2010**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- RECONDUIT pour 2010, l'opération « Ravalement de façades » mise en œuvre depuis l'année 2005,

- SOLLICITE, à cet effet, l'attribution d'une subvention de la Région Lorraine au titre de la mission de suivi animation accompagnant cette opération,
- DECIDE d'engager une consultation de cabinets spécialisés pour cette mission,
- PREND l'engagement de mener cette opération à son terme,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel
- Et S'ENGAGE à financer le reste de l'opération sur ses fonds propres.

#### **4.4 DB 2009-70 - Opération « Ravalement de façades » - Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Ravalement de Façades » pour un montant total de 2 540.50€.

#### **4.5 DB 2009-71 - Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » pour un montant total de 6 274.74 €.

### **5. DB 2009-72 - ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES DE LA COMMUNE DE MOYEUVE-GRANDE – AVIS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, EMET un avis favorable sur le projet de plan de prévention des risques miniers de la Commune de Moyeuve-Grande.

## **6. INFORMATION ET COMMUNICATIONS**

- Information sur le projet de réforme de la taxe professionnelle

M. MATELIC présente les grandes lignes de la réforme de la Taxe professionnelle pour l'année 2010.

- Tableau de bord d'activités au 31/10/2009
- Tableau de bord financier au 31/10/2009
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/10/2009
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/10/2009
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 31/10/2009
- Tableau de bord « Pass Foncier » au 31/10/2009
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/10/2009

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h50.

**Rombas, le 10 Novembre 2009**  
**Affiché le**  
**Le Président,**

**Lionel Fournier**